

même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du code de commerce, n'ayant jamais eu d'activité.

Elle a nommé comme liquidateur M. Jens Philip BRATLAND, né le 17 juin 1977 à Porsgrunn (Norvège), de nationalité norvégienne, demeurant Gables Gate 38, 0272, Oslo, Norvège, pour la durée de la liquidation et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au quartier Amoe, emplacement G32, 98709 Mahina. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les créanciers de la société peuvent faire opposition à la dissolution auprès du greffe du tribunal mixte de commerce de Papeete.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal mixte de commerce de Papeete.

SCP Julien CHAN & Jeanne LOLLICHON
Notaires associés
BP 13019 Moana Nui, 98717 Punaauia

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Jeanne LOLLICHON, notaire associé à Punaauia, les 19 et 22 janvier 2018, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile.

Dénomination : Société civile immobilière VAI TE ORA PITI.

Siège social : Punaauia (Tahiti), résidence Vai Te Ora, appartement 3D.

Objet social : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, tous emprunts et garanties nécessaires à la réalisation de l'objet social et la prise de participation dans toutes sociétés.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 99 000 F CFP.

Capital : 99 000 F CFP divisé en 99 parts de 1 000 F CFP chacune.

Gérance : M. Thierry Jean Robert COQUET, demeurant à Faa'a (Tahiti), lotissement Les Mamaias.

Associés :

- M. Régis Jean-Marc VIGNAL, demeurant à Punaauia (Tahiti), lotissement Taina, né à Draveil (91210), le 20 janvier 1967, de nationalité française ;
- M. Philippe SINGER, demeurant à Arue (Tahiti), résidence Tamahana, lot n° 16, né à Amneville (57360), le 24 août 1968, de nationalité française ;

- M. Thierry Jean Robert COQUET, demeurant à Faa'a (Tahiti), lotissement Les Mamaias, né à La-Chatre (36400), le 8 juillet 1962, de nationalité française.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. En revanche, elles ne peuvent être cédées à tout autre cessionnaire qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Pour avis et mention,
Me Jeanne LOLLICHON,
notaire associé.

Office notarial RESTOUT-DELGROSSI-BUIRETTE
Papeete, 415, boulevard Pomare

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Bernard RESTOUT, notaire associé de la société civile professionnelle "Office notarial RESTOUT-DELGROSSI-BUIRETTE", titulaire d'un office notarial à Papeete (Tahiti), 98713, 415, boulevard Pomare, le 19 janvier 2018, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile.

Dénomination : BEE MY HONEY HOLDING, par abréviation "BMH HOLDING".

Siège social : Arue (98701), terre Tipapa dite domaine SCI de Tahara'a, parcelle A.

Objet social :

- la propriété et la gestion de toutes participations dans toutes sociétés quelle qu'en soit la forme ;
- l'achat, la vente de tous titres, actions, parts de sociétés, la participation par tous moyens à toutes sociétés créées ou à créer, quel qu'en soit l'objet ;
- toutes opérations financières relatives à l'acquisition et la gestion des participations ;
- la réalisation d'opérations de trésorerie avec les sociétés contrôlées, directement ou indirectement, sous forme d'avances en compte courant, de prêts, etc. ;
- et d'une manière générale, toutes opérations juridiques et financières concourant à la réalisation de l'objet.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 200 000 F CFP.

Capital : 200 000 F CFP divisé en 100 parts de 2 000 F CFP chacune.

Gérance : M. Guy WAN, demeurant à Arue, lotissement Jay, et Mme Dominique WAN, demeurant à Arue, lotissement Jay.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à tout autre cessionnaire qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Pour avis,
Me Bernard RESTOUT,
notaire associé.